

Fonds européens

FEADER : ouverture de 4 dispositifs régionaux du Programme Stratégique National 2023-2027

Matinik, 5 janvié 2026

Quatre nouveaux dispositifs du Plan Stratégique National (PSN) FEADER 2023-2027 – volet Martinique sont désormais ouverts à l'attention des porteurs de projets. Ces dispositifs visent à **renforcer la résilience des forêts et des espaces naturels, à préserver la biodiversité, à prévenir les risques naturels** et à **structurer durablement la filière forêt-bois**, dans un contexte marqué par le changement climatique et les enjeux environnementaux du territoire.

Dispositifs ouverts :

- **MAR-73.04-A – Préservation, gestion des espaces naturels et culture sous couvert forestier**
Ce dispositif soutient des investissements non productifs en faveur de la préservation de la biodiversité, de la restauration des écosystèmes forestiers et naturels, de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, ainsi que du développement de systèmes agroforestiers sous couvert forestier, dans le respect des principes agroécologiques et de gestion durable des forêts.
- **MAR-73.04-B – Réparation des dommages des forêts et des espaces naturels**
Ce dispositif vise la reconstitution de peuplements forestiers et d'espaces naturels dégradés ou sinistrés à la suite de phénomènes climatiques ou sanitaires (incendies, tempêtes, maladies, espèces invasives), en contribuant à la restauration écologique, à la prévention de l'érosion et à la protection de la biodiversité.
Pour les opérations de réparation liées aux catastrophes naturelles, l'intervention est conditionnée à la reconnaissance formelle de l'état de catastrophe naturelle par les autorités compétentes. La CTM informera préalablement les demandeurs des modalités de dépôt correspondantes.
- **MAR-73.06 – Infrastructures de défense, de prévention des risques forestiers, de mobilisation des bois et de mise en valeur de la forêt dans sa dimension multifonctionnelle**
Ce dispositif accompagne les investissements visant à prévenir et lutter contre les risques forestiers (incendies, érosion, glissements de terrain), à améliorer l'accessibilité et la desserte forestière, ainsi qu'à soutenir la mobilisation et la valorisation durable des ressources forestières, dans une approche multifonctionnelle intégrant les usages économiques, environnementaux et sociaux de la forêt.
- **MAR-73.08 – Investissements forestiers productifs : régénération, amélioration et renouvellement des peuplements forestiers productifs**
Ce dispositif soutient la régénération et l'amélioration des peuplements forestiers productifs, en favorisant la compétitivité de la filière forêt-bois, le développement de bois

d'œuvre de qualité, la diversité des essences, ainsi que le maintien et le renforcement des stocks de carbone forestiers.

Un engagement fort pour la transition écologique du territoire

À travers ces dispositifs, la **Collectivité Territoriale de Martinique, avec le soutien de l'Union européenne via le FEADER**, réaffirme son engagement en faveur d'une gestion durable des forêts, de la préservation des espaces naturels, de la résilience face aux aléas climatiques et du développement équilibré de la forêt et des territoires ruraux martiniquais.

Dans l'attente de l'ouverture de la plateforme dématérialisée EUROPAC, les porteurs de projets peuvent déposer leurs demandes d'aide provisoires en version papier au guichet de la Direction de la Gestion Partagée des Fonds Européens :

CTM – Direction de la Gestion Partagée des Fonds Européens

Immeuble Pyramide
165-167 Route des Religieuses
97200 Fort de France
0596 518 578

Les documents de présentation des dispositifs et les formulaires sont à télécharger sur le site [www.europe-martinique.com- rubrique FEADER.](http://www.europe-martinique.com- rubrique FEADER)